



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

MA 22 NORD – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 16 janvier 2026 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



MA 22 NORD Société par actions simplifiée au capital de 80 000 euros Siège social : 5 rue Jean Rostand, 22440 PLOUFRAGAN Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 7 janvier 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : MA 22 NORD Siège : 5 rue Jean Rostand, 22440 PLOUFRAGAN Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 80 000 euros Objet : La Société a pour objet en France et/ou à l'étranger : – La commercialisation et/ou la construction de maisons individuelles ainsi que toutes les opérations s'y rattachant (et notamment la réalisation de plans et études relatifs à tous types de construction, le dépôt de permis de construire...) ; – La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées, – Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : la société 2P ENEZ VRIAD, SARL au capital de 1 000 euros, 5 rue Jean Rostand, 22440

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

— PLOUFRAGAN, immatriculée au RCS de SAINT-BRIEUC sous le numéro 945 321 750, —
représentée par son gérant, M. Sébastien PONROY La Société sera immatriculée au
Registre du commerce et des sociétés de SAINT-BRIEUC. Pour avis. Le Président

[Consulter cette annonce en ligne](#)